Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 206

Artikel: Un choc psychologique nécessaire
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016271

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

marché des eurodollars) et nous fait payer le déficit américain sous forme d'inflation. Tant qu'on ne remédiera pas aux défauts de ce système monétaire, il n'y aura pas de véritable remède à l'inflation.

Il est vrai que la solution de ce dilemme n'est pas facile ; tant que la défense de l'Europe dépendra tellement des Etats-Unis qui ne paraissent avoir aucun intérêt à la réforme d'un système monétaire qui leur est, somme toute, très favorable.

Certes, l'inflation particulièrement élevée que connaît notre pays a d'autres causes encore : plafonnement brusque de la main-d'œuvre étrangère, après une période de laisser-aller, secret des banques, entraînant un afflux de capitaux bon marché favorisant les investissements, différences d'augmentation de la productivité selon les secteurs, politique agricole, etc.

Puisqu'il ne paraît pas possible de remédier, du jour au lendemain, aux défauts du système monétaire international, ni au plafonnement de la main-d'œuvre étrangère, ni au secret des banques, ni à notre politique agricole, il faut bien envisager d'autres remèdes urgents si l'on veut éviter de recourir à la dangereuse thérapeutique de choc que vous préconisez.

Ces autres remèdes, qui devraient être appliqués d'urgence, sur la base du droit de nécessité, en attendant que les articles conjoncturels aient trouvé place dans notre Constitution, me paraissent être essentiellement les suivants :

1. Renforcement sévère des arrêtés sur la construction, ce qui aura le mérite de dégager la main-d'œuvre nécessaire pour la construction de logements.
2. Augmentation des réserves obligatoires des instituts de crédit et resserrement sélectif des crédits.
3. Réduction sélective des dépenses publiques (routes nationales, dépenses militaires, etc.).
4. Augmentation sélective des impôts ou de certains impôts.
5. Renforcement de la lutte contre les cartels et les trusts.
6. Restriction sévère des ventes à tempérament.

Ces mesures étant prises d'urgence très rapidement, on pourrait peut-être réexaminer notre politique monétaire et réunir utilement les partenaires sociaux pour examiner quelle autre contribution ils pourraient apporter à la lutte contre l'inflation.

Le répit que nous donnera ce faisceau de mesures d'urgence, nous permettra, sinon de stopper complètement, du moins de freiner considérablement l'inflation et de nous atteler avec d'autres :

— à la réforme si urgente du système monétaire international,

— à la libération des échanges au-delà du marché commun,

— à la mise au point des bases de notre politique conjoncturelle à long terme,

— à la réforme de notre droit foncier, de notre politique des transports et de l'agriculture, de notre système fiscal et du marché de la construction dans notre pays,

pour ne citer que quelques-uns des problèmes les plus importants.

John Favre

RÉPONSE

Un choc psychologique nécessaire

Au moment où ces lignes seront publiées, le Conseil fédéral aura fait connaître les moyens dont il veut user pour combattre l'inflation.

Elles ne seront pas très différentes de ce qu'a imaginé notre correspondant. On baptisera, pour la galerie, « surveillance des prix » la lutte anti-cartels.

Bref, c'est en gros le programme démo-chrétien, imaginé par M. Schürmann.

Ces mesures reposent sur une fausse appréciation de la réalité suisse.

La caractéristique helvétique est la généralisation à toutes choses de l'indexation, y compris à des domaines où les charges ne sont pas influencées par l'inflation et la hausse des coûts. On a atteint un degré d'indexation où il n'y a plus de vérité des prix. Cette vérité, il faut donc la retrouver.

Le blocage ou le contrôle des prix est le seul moyen qui permette de casser la généralisation de l'indexation.

C'est aussi le seul moyen pour déboucher, après six à huit mois, sur une véritable surveillance des prix, qui pose pour principe — et la différence avec le projet fédéral est essentielle — que la hausse autorisée doit être justifiée par la hausse réelle des coûts (la « surveillance », style fédéral, n'est, on le sait, que la chasse aux abus criants).

Enfin, le contrôle des prix calme l'effet multiplicateur de l'indexation généralisée. Si la hausse n'est que de 5 % au lieu de 10 %, l'adaptation des salaires sera, elle, aussi de 5 % seulement. Le pouvoir d'achat des salariés n'en sera pas réduit, mais les coûts en seront allégés d'autant.

Plutôt que d'imaginer une taxe qui charge les entreprises, ne serait-il pas plus logique de leur faire supporter la charge des six mois de contrôle ?

Dernier argument : nous en sommes arrivés au stade où l'économie suisse a besoin d'un choc psychologique. Seul un contrôle temporaire des prix le provoquera.

Certes, en économie, il vaut mieux souvent agir par petites touches. Mais nous n'en sommes plus là !